

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 3 février 2025, à 19h00, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no. 3
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Est absent : René Bessette, conseiller au siège no. 6

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 janvier 2025
- 3.0 Adoption des comptes payés de janvier 2025
- 4.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour janvier 2025

- 5.0 Période de questions

- 6.0 Résolutions :
 - 6.1 Service d'animation estivale (SAE) – Entente
 - 6.2 Budget pour l'activité de Pickelball
 - 6.3 Assurances – augmentation de couverture pour certains bâtiments
 - 6.4 Proclamation des journées de la persévérance scolaire
 - 6.5 Politique de travail service incendie 2025-2027
 - 6.6 Service des travaux publics – Allocation utilisation cellulaire
 - 6.7 Mandat de services professionnels multidisciplinaires pour différents projets
 - 6.8 Élections – Résiliation de l'utilisation du vote par correspondance
 - 6.9 Renouvellement de l'entente entre la Ville de Waterville et la Ressourcerie des Frontières pour 2025-2026
 - 6.10 Programme PRACIM – Convention d'aide financière - Dossier 2030493
 - 6.11 Achat d'appareils respiratoires isolés autonomes (APRIA)
 - 6.12 Demande au Fonds des infrastructures alimentaires locales

- 7.0 Varia

- 8.0 Questions des contribuables

- 9.0 Levée de l'assemblée



ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour déposé avec l'ajout suivant :
6.13 Diagnostic organisationnel opérationnel

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2025

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 13 janvier 2025 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2025 soit adopté.

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU 1^{ER} AU 31 JANVIER 2025

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes payés et à payer du 1er au 31 janvier soient adoptés :
Les activités courantes du 1er au 31 janvier: 331 301.97 \$
Les salaires du 1er au 31 janvier: 44 926.43 \$

La greffière-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no. 349.



DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE JANVIER 2025

La greffière-trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de janvier 2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq personnes sont présentes.

Une personne du comité de travail du projet de Centre multifonctionnel demande que les membres du comité soient informés du développement du projet à titre de partenaire du projet. Madame la mairesse explique que certaines contraintes de visibilité doivent être respectées et que seulement les personnes directement impactées sont avisées pour le moment.

Certaines personnes demandent si la ville aurait un terrain qui pourrait accueillir une installation de Pickelball. Plusieurs personnes seraient intéressées par cette activité extérieure. La mairesse mentionne que la Ville ne possède pas beaucoup de terrains et qu'il y aurait lieu de valider avec d'autres institutions.

Une personne demande où elle peut obtenir de l'aide pour un marché du printemps et aussi de Noël. C'est un beau projet mais pas beaucoup de personnes intéressées à faire du bénévolat.

Il est aussi demandé d'inscrire les réponses aux questions dans les procès-verbaux.

SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE) -ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour loisirs assure la gestion du Camp Kionata depuis quelques années afin d'offrir le service aux familles de Waterville;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler l'entente avec le Carrefour loisirs pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville assumera, pour 2025, le coût de 65\$ par enfant par semaine pour le service d'animation estivale (SAE) pour les enfants résidents de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE ce montant tient compte de la Politique familiale de Waterville qui prévoit un soutien financier favorisant l'accès au camp de jour municipal pour les enfants de Waterville ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire la Ville doit déterminer des tarifs d'inscription ;



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville approuve le projet d'entente avec le Carrefour loisirs pour le service d'animation estivale du camp régional Kionata au point de service de Waterville.

5841-2025-02-03

BUDGET POUR L'ACTIVITÉ DE PICKELBALL

CONSIDÉRANT QUE le Café des aînés a pris entente avec le Collège François-Delaplace pour l'utilisation de leurs plateaux et des équipements pour leurs activités de pickleball pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE le Café des aînés demande une contribution à la Ville pour ces activités;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville contribue à raison de 1 000\$ pour les activités de pickleball du Café des aînés pour l'année 2025.

5842-2025-02-03

ASSURANCES – AUGMENTATION DE COUVERTURE POUR CERTAINS BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire augmenter la couverture d'assurance pour quelques bâtiments lui appartenant;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation de couverture d'assurance est d'un montant de 2 560 869\$ représentant une hausse de prime de 6 327\$ pour l'année 2025;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'augmenter la couverture d'assurance de certains bâtiments tel que présenté par la directrice générale et d'approuver l'augmentation de prime s'y rattachant.

5843-2025-02-03

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

ATTENDU QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 20 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image et l'attractivité régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le



chômage et l'inactivité, ainsi que plusieurs problèmes sociaux ;

ATTENDU QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

ATTENDU QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;

ATTENDU QUE les conséquences individuelles du décrochage scolaire sont nombreuses sur la santé physique et mentale, sur les comportements sociaux, sur l'employabilité et sur la productivité au travail;

ATTENDU QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, à savoir que le coût économique du décrochage scolaire en Estrie est estimé entre 32 949\$ et 43 811\$ par décrocheur, représentant un total de 1,14 à 1.54 milliard de dollars pour la région chaque année;

ATTENDU QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'en plus de 18,2 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2021-2022);

ATTENDU QUE pour garantir le dynamisme de notre région, la prospérité de nos entreprises et la pleine participation de nos citoyens à l'économie de l'Estrie, il est crucial de poursuivre les efforts de mobilisation autour de la réussite éducative;

ATTENDU QUE la réussite éducative n'est pas un enjeu qui concerne exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

ATTENDU QUE R3USSIR organise, du 10 au 14 février 2025, la 16^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « La persévérance fait toute la différence! ». Cette édition 2025 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut jouer un rôle fondamental pour motiver les jeunes et favoriser leur persévérance scolaire;

ATTENDU QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet évènement ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond



Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la Ville de Waterville proclame les 10, 11, 2, 13 et 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la ville et s'engage à :

- Appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;
- Encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la Ville de Waterville pour leur persévérance scolaire;
- Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui;
- Participer au Jeudi PerséVERT le 13 février 2025, en portant des vêtements ou un accessoire de couleur vert pour démontrer son engagement envers la persévérance scolaire;
- Afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible;
- Faire parvenir une copie de la présente résolution à R3USSIR à info@reussirestrie.ca

5844-2025-02-03

POLITIQUE DE TRAVAIL SERVICE INCENDIE 2025-2027

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville souhaite renouveler les conditions de travail des employés du service incendie de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE la rétroactivité sera payable à tous les pompiers, et ce, dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente politique de travail;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'adopter la politique de travail entre la Ville de Waterville et les employés du service incendie de la Ville de Waterville pour les années 2025-2027;

D'autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

5845-2025-02-03

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - ALLOCATION UTILISATION CELLULAIRE

CONSIDÉRANT la décision du conseil de rediriger les appels au numéro d'urgence des travaux publics vers les cellulaires des employés de ce service en remplacement des radios ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité.



MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS MULTIDISCIPLINAIRES POUR DIFFÉRENTS PROJETS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville différents dossiers / Projets requièrent des services d'assistance technique et gestion de projet ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Géosymbiose en date du 17 janvier 2025 au montant de 6 323.63\$ pour 2025;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil accepte l'offre de service de Géosymbiose pour un montant maximal de 6 323.63\$ taxes incluses.

ÉLECTIONS – RÉSILIATION DE L'UTILISATION DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, une résolution doit être prise au plus tard le 1^{er} juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure ;

CONSIDÉRANT que le conseil désire résilier la décision prise le 7 juin 2021 en abrogeant la résolution 4899-2021-06-07 qui permettait l'utilisation du vote par correspondance;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité



De ne plus utiliser le vote par correspondance en abrogeant la résolution 4899-2021-06-07 qui en permettait l'utilisation.

5848-2025-002-03

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE WATERVILLE ET LA RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES POUR 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre la Ville de Waterville et la Ressourcerie des Frontières est échue depuis le 31 décembre dernier;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de la renouveler;

CONSIDÉRANT QUE la Ressourcerie a soumis à la Ville de Waterville une offre de renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville reconnaît l'importance de conserver la Ressourcerie en opération;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

De renouveler l'entente entre la Ville de Waterville et la Ressourcerie des Frontières pour 2 ans (2025 à 2026) selon l'offre présentée.

5849-2025-02-03

PROGRAMME PRACIM – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - DOSSIER 2030493

CONSIDÉRANT QUE:

- la Municipalité a pris connaissance de la convention d'aide financière relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) ;
- la Municipalité doit respecter les modalités de cette convention ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

QUE :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités de la convention d'aide financière relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);
- la Municipalité autorise la mairesse, Nathalie Dupuis à signer ladite convention.



ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLÉS AUTONOMES (APRIA)

CONSIDÉRANT QUE l'appareil de protection respiratoire isolé autonome (APRIA) est un équipement crucial pour les pompiers, tant au niveau de leurs tâches que de leur sécurité dans l'exécution de celles-ci;

CONSIDÉRANT QUE les APRIA ont une durée de vie utile de 15 à 20 ans;

CONSIDÉRANT QUE des APRIA du Service de sécurité incendie de la Municipalité sont en fin de vie utile et que d'autres sont manquants;

CONSIDÉRANT la soumission de Protection incendie CFS Ltée pour l'achat de 5 APRIA, 10 bonbonnes, 8 masques et les équipements nécessaires à leur bon fonctionnement est au montant de 63 190.26\$;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de fourniture d'appareils de protection respiratoire isolés autonomes pour le Service de sécurité incendie à l'entreprise Protection incendie CFS Ltée au montant de 63 190.26\$ plus taxes;

De financer la dépense par le Fonds de roulement sur une période de 10 années.

DEMANDE AU FONDS DES INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES LOCALES – PROJET ESPACE CUISINES COLLECTIVES DE WATERVILLE

CONSIDÉRANT QUE la sécurité alimentaire est un enjeu bien réel pour un bon nombre des citoyens de Waterville et ceux des environs ;

CONSIDÉRANT QUE ce problème touche des personnes de tous âges, toute race, toute langue et tout horizon présent dans notre municipalité et celles environnantes;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs groupes et organismes communautaires souhaitent se mobiliser et agir sur cet enjeu important et qu'ils ne peuvent le faire faute de lieu disponible;

CONSIDÉRANT QUE dans l'élaboration du projet de centre multifonctionnel, un espace a été réservé pour y installer une cuisine collective;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Waterville s'était engagée à chercher du financement pour venir soutenir la réalisation de ce projet important;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds des infrastructures alimentaires locales d'Agriculture Canada vise spécifiquement à soutenir ce type d'initiative;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans les objectifs visés par la politique familiale et des aînés 2020-2024 de Waterville par le développement de lieux



publics adaptés, sécuritaires, accessibles et rassembleurs, répondant aux besoins des organismes offrant des services aux familles et aux aînées;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond

Et résolu à l'unanimité

DE présenter au Fonds des infrastructures alimentaires locales d'Agriculture Canada la demande pour le projet Espace cuisine collective de Waterville;

QUE la ville affecte les ressources-conseils et toute autre ressource jugée pertinente pour assurer le suivi, la réalisation et la promotion de ce projet;

D'autoriser madame Nathalie Isabelle, directrice générale à signer tous les documents en lien avec cette demande.

5852-2025-02-03

DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL OPÉRATIONNEL

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire obtenir un diagnostic organisationnel opérationnel au niveau administratif afin de déterminer les besoins en ressources humaines de ce département;

CONSIDÉRANT l'offre de services de SMI Performance en date du 27 novembre 2024 pour la réalisation de ce mandat;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais

Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de service de SMI Performance pour la réalisation de ce mandat au montant de 19 600\$ plus les taxes applicables.

VARIA

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Trois personnes présentes. Aucune question n'est adressée.

5853-2025-02-03

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting

Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Et résolu à l'unanimité



Que la présente assemblée soit levée. Il est 19 h 35.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, greffière-trésorière

